

Service Croix-Rouge – s'investir pour les autres



Service Croix-Rouge CRS
Rotkreuzdienst SRK
Servizio Croce Rossa CRS



Présentation du Service Croix-Rouge



Qui nous sommes

Le Service Croix-Rouge (SCR) est une entité de la Croix-Rouge suisse depuis 1903. Il se compose de quelque 250 personnes justifiant pour la plupart d'une formation qualifiée dans le domaine médical et qui s'engagent comme volontaires pour soutenir le service sanitaire de l'armée. Les membres du SCR sont affectés à des unités, des corps de troupe et des états-majors. L'armée assure leur instruction, la fourniture de leur équipement, leur engagement et le versement de leur solde. A de rares exceptions près, ils ont les mêmes droits et devoirs que les membres du service sanitaire de l'armée, bénéficiant notamment de la protection des Conventions de Genève.

Ce que nous faisons

Les membres du SCR s'engagent au service de l'humanité et, dans cette optique, acquièrent de précieuses connaissances ainsi qu'une expérience qu'ils peuvent réinvestir de manière optimale dans leur vie professionnelle civile ainsi que dans le cadre de missions à l'étranger. A travers leurs interventions, ils apprennent à connaître leurs limites et à gérer leurs ressources.



Ce que nous offrons

Le SCR offre des possibilités d'avancement et aide ses membres à planifier leur carrière. Au terme de l'instruction de base, les membres disposant des qualifications requises peuvent fréquenter une école de cadres pour assumer ensuite des fonctions dirigeantes dans leur domaine de spécialité. Les multiples possibilités d'engagement au sein du SCR contribuent aussi au développement personnel. L'esprit de camaraderie qui anime le Service Croix-Rouge est unique. Les expériences communes vécues par ses membres créent des liens pour toute la vie.

Vous êtes intéressé-e?

Peuvent s'engager comme volontaires au Service Croix-Rouge les citoyens et citoyennes suisses:

- âgé-e-s de 18 à 38 ans
- justifiant d'une formation professionnelle dans le domaine de la santé ou en cours de formation à une profession du domaine médical/de la santé

En matière de solde comme d'allocation pour perte de gain (APG), les membres du SCR sont sur un pied d'égalité avec les militaires.

Prenez contact avec nous sur www.rkd-scr.ch

Au
Service Croix-Rouge,
je peux mettre
mes compétences
au service de
la communauté.



Un engagement qui en vaut la peine



Développement personnel

Les personnes optant pour une formation dans la santé placent d'emblée leur quotidien sous le signe de l'humanité, principe essentiel de l'action du SCR: celui-ci concrétise l'idée fondatrice de la Croix-Rouge – aider les personnes en détresse. Mais il y a encore bien des raisons de s'engager au SCR, notamment l'esprit de camaraderie, le travail en équipe, les missions à l'étranger et la possibilité de faire l'expérience de ses propres limites.

Atout professionnel

Les membres du SCR acquièrent au sein de l'armée des connaissances précieuses et une expérience qu'ils peuvent réinvestir de manière optimale dans leur vie professionnelle civile. Leur profil de compétences leur permet d'accéder à un statut de responsables professionnel-le-s et d'instructeurs/-trices. Grâce à la formation reçue, ils sont capables, même en situation de crise, de travailler de façon structurée et efficace – dans l'intérêt des patients.



Intérêt pour la société

De par leur engagement au sein du Service sanitaire coordonné, les membres du SCR contribuent activement à la politique de sécurité de la Suisse. Ils constituent pour le Conseil fédéral une réserve de personnes susceptibles d'être engagées face à des situations extraordinaires. Leurs compétences techniques et sociales leur permettent d'intervenir en cas de catastrophe naturelle, de sinistre majeur, de pandémie ou d'autre situation de crise. En tant qu'instructeurs/-trices, ils transmettent leur savoir spécialisé à des soldats sanitaires et à des soldats d'hôpital du service sanitaire de l'armée. En outre, ils sont parfois amenés à effectuer des missions à l'étranger avec l'armée et la Croix-Rouge suisse.

Agir pour l'humanité

Les membres du SCR œuvrent à la diffusion du droit international humanitaire ainsi qu'à la connaissance du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de ses Principes fondamentaux. Ces sept principes guident l'action humanitaire du Mouvement et de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, personnes exerçant un mandat honorifique et bénévoles. Ils sont au cœur des instruments de conduite de la Croix-Rouge suisse et du Service Croix-Rouge.

Humanité

Quelles que soient les circonstances, tout être humain est notre prochain.

Impartialité

Face à la détresse, les secours ignorent les distinctions de personnes.

Neutralité

L'aide humanitaire implique la confiance de chacun.

Indépendance

L'autonomie est le garant de nos Principes fondamentaux.

Volontariat

Une aide véritable ne saurait être que désintéressée.

Unité

Dans un même pays, il n'existe qu'une seule Société de la Croix-Rouge, ouverte à tous.

Universalité

Le Principe d'humanité s'applique au monde entier.

Croix-Rouge suisse

Service Croix-Rouge

Werkstrasse 18

3084 Wabern

Téléphone 058 400 41 70

info@rkd-scr.ch

www.rkd-scr.ch

Service Croix-Rouge CRS
Rotkreuzdienst SRK
Servizio Croce Rossa CRS

